

30/01/10

Pour l'Etat, "la mouche bleue n'est pas une menace"

Répondant aux députés Huguette Bello et Patrick Lebreton, le ministre de l'agriculture n'a pas pris d'engagement quant à une éventuelle indemnisation de la filière apicole. Tout en estimant d'ores et déjà que "la mouche bleue n'est pas une menace", il annonce la poursuite des études et une mission de l' **AFSSA** . "Nous étudierons le soutien qui peut être apporté à la filière apicole de l'île de La Réunion", a simplement évoqué Bruno Le Maire en réponse aux deux députés réunionnais qui l'avaient interpellé lors de la séance des questions orales sans débat, mercredi à l'Assemblée (notre édition du 29 janvier). Même s'il annonce la poursuite des études, pour répondre aux "craintes suscitées", le ministre estime que les études menées jusqu'à présent démontrent que la mouche bleue "ne constitue pas une menace pour l'agriculture et l'environnement". Pour l'Etat, le succès de la lutte biologique est avéré : "Les larves s'attaquent spécifiquement aux racines de la vigne marronne et sont donc d'une grande efficacité. Cet avis est, je crois, partagé pour tous, y compris par les apiculteurs. En moins de deux ans, les deux tiers des pieds ont été détruits et, aujourd'hui, on observe peu de tenthrèdes adultes".

Après le letchi, les baies roses

Le ministre annonce cependant avoir demandé au préfet et au Cirad de "mener une série d'expérimentations en plein champ et sous serre". Objectif : comparer et quantifier "de manière encore plus précise" la fréquentation des fleurs de litchis et de baies roses par la tenthrède et les abeilles. Renseignements pris auprès du Cirad, il s'agit de la poursuite des études menées l'année dernière (nos éditions précédentes). Après les litchis, c'est cette fois sur les baies roses que vont se pencher les scientifiques. Les essais devraient démarrer mi-février dans le Sud ou dans l'Est, voire les deux simultanément. Bruno Le Maire annonce par ailleurs "qu'une nouvelle mission d'expertise sanitaire et de soutien à la filière apicole de la Réunion" sera rapidement organisée en faisant appel aux spécialistes de l' **Agence française de sécurité sanitaire des aliments** (l' **AFSSA**) et de l'institut scientifique et technique de l'abeille "que nous sommes en train de créer". Le ministre a par ailleurs annoncé avoir demandé que l'un des groupes des états généraux du sanitaire lancés le 19 janvier soit spécifiquement consacré au domaine phytosanitaire et à la lutte biologique contre les insectes. Après les conclusions du Cirad en novembre dernier, pour qui "les préjudices reprochés n'existent pas", l'espoir d'une éventuelle

Évaluation du site

Clicanoo est la version en ligne du quotidien réunionnais, le Journal de l'Île. Le site diffuse l'actualité générale de l'île de la Réunion ainsi que celle de l'Océan Indien.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* :48

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

indemnisation semble se faire de plus en plus mince. Les apiculteurs se tournent désormais vers la venue d'un expert "neutre" en février

P. Madubost

► Le tribunal nomme un expert Pour Jean-François Acquier, président de l'ADA (Association pour le développement de l'apiculture à la Réunion), la filière "n'attend plus rien du Cirad qui ne reconnaîtra de toute façon jamais ses erreurs". Ce dernier fonde désormais ses espoirs sur la venue d'un expert nommé par le tribunal administratif, attendu dans l'île le 16 février. "Nous attendons une expertise neutre pour qu'enfin soit reconnu notre statut de victime, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'à présent. Nous serons vigilants". Pour les apiculteurs, la priorité va à la reconnaissance "d'une perte importante de ressource mellifère pour les colonies qu'est le raisin marron. Nous sommes désormais obligés de nourrir les essaims 6 à 8 mois de l'année". La filière demande une compensation des pertes subies et un "soutien financier durable". L'ADA a par ailleurs écrit au président de la République, en lui précisant tenir à sa disposition "des documents, films et photos pour que l'Etat est une autre source d'information que le seul Cirad"

VOS RÉACTIONS

modération a priori

Ce forum est modéré à priori : votre contribution n'apparaîtra qu'après avoir été validée par un administrateur du site.